

Déclaration de **M. Azara MALAM SULLY**, Conseiller Principal du Premier Ministre en Développement Rural et Environnement, Chef de délégation du Niger à la 16^{ième} Session de la CDD. New York, le 07 mai 2008.

Monsieur le Président,

Le Niger adhère à la déclaration du groupe des 77 et la Chine, relativement à la désertification et à la sécheresse. Notre présence à cette session de la CDD, témoigne tout l'intérêt que mon pays accorde aux thématiques abordées par nos travaux, notamment celles en examen sous votre clairvoyante présidence.

Le Niger, pays désertique à près de 67% de sa superficie, soit un peu plus de 800.000 Km², est aussi l'un des pays le plus touché par la désertification et la sécheresse, phénomènes qui ont tendance à annihiler ses efforts de développement.

En effet, il est établi au Niger que les liens entre la pauvreté et la désertification sont inextricables : la pauvreté engendre la dégradation des ressources naturelles, accentuant ainsi la désertification. La désertification est à son tour un facteur d'aggravation de la pauvreté.

C'est pourquoi, le Niger a mis en œuvre des politiques et stratégies hardies pour faire face à la désertification. En effet, dès 1984, soit huit ans avant la tenue du Sommet Planète Terre à Rio de Janeiro, le Niger a organisé, à

Maradi, un débat national participatif sur la lutte contre la désertification, débat à l'issue duquel un ensemble cohérent de stratégies et de politiques appelé « Engagement de Maradi » a été adopté. Cet Engagement a permis de réaliser de nombreux chantiers de reboisement, dans le cadre des opérations dites « Sahel Vert » et lors des manifestations commémorant la fête nationale de l'arbre. C'est aussi cette conviction qui a conduit, très tôt, le Niger à entreprendre, sur le terrain, des actions multiformes de protection et de gestion des forêts naturelles, ainsi que de défense et de restauration de l'environnement. L'élaboration et l'adoption du Programme d'Action National de Lutte Contre la Désertification et de Gestion des Ressources Naturelles (PAN-LCD/GRN), un des programmes majeurs du Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable (PNEDD), répondent aux engagements pris par le Niger en ratifiant la Convention Internationale de Lutte Contre la Désertification (CCD).

La mise en œuvre de la CCD a connu des avancées significatives au Niger, notamment dans les domaines de la gestion durable des ressources naturelles, de la conservation de la diversité biologique, de la protection des zones humides et de l'intégration de la dimension environnementale dans nos stratégies de développement économique et social. C'est dans cette optique que la Stratégie de Développement Rural (SDR), adoptée par le Gouvernement en 2002 et axée sur la réduction de la pauvreté en milieu rural, a placé la gestion durable des ressources naturelles et la lutte contre la désertification au cœur des priorités assignées au secteur rural par mon Gouvernement.

S'agissant de la mobilisation des ressources aux fins de lutte contre la désertification, je voudrais rappeler que le Panel des Personnalités Éminentes sur le lien entre la Pauvreté et l'Environnement, tenu à Agadez

au Niger, du 25 au 28 Février 2002, a lancé un appel dit "Appel d'Agadez" qui a permis d'obtenir désormais l'éligibilité des actions de lutte contre la désertification au Fonds de l'Environnement Mondial (FEM).

S'il est vrai que des progrès ont été accomplis dans les domaines que je viens d'évoquer, le chemin à parcourir, pour un rétablissement des équilibres environnementaux, reste hélas très long. C'est pourquoi, mon pays porte une attention soutenue aux travaux de notre session qui permettra, j'ose espérer, à la Communauté Internationale d'amplifier les actions et moyens de lutte contre la désertification et la sécheresse, en faisant appel à plus de solidarité internationale et en conjuguant davantage nos efforts, en vue de combattre ces fléaux dont la portée et les conséquences dépassent largement le territoire d'un pays comme le nôtre.

Je vous remercie de votre aimable attention.

